

NOM : NICAUD

Prénom : Baptiste

Adresse professionnelle : Faculté de droit et des sciences économiques, 5 rue Félix Eboué,
87031 Limoges Cedex 1

Email : baptiste.nicaud@unilim.fr

1. **Fonctions actuelles** : Maître de conférences en droit privé

De recherche : *droits de l'homme, droit pénal de la presse, propriété intellectuelle*

- Cours

-Cours magistral de Droit Judiciaire privé (3ème année de droit, FDSE Limoges – Centre juridique de Brive) (2014/2016)

-Cours magistral de Procédure pénale (4ème année de droit, FDSE Limoges - IEJ) (2014/2016)

-Cours magistral de Droit pénal de l'Union européenne (Master 2 DPIE, FDSE Limoges) (2014/2016)

-Cours magistral de Propriété intellectuelle (3ème année de droit, Centre juridique de Brive)(2015/2016)

-Cours magistral de Droit du travail : relations collectives (3ème année de droit, Centre juridique de Brive) (2014/2015)

-Cours magistral de Droit des contrats spéciaux (3ème année de droit, Centre juridique de Brive) (2014/2015)

-Cours magistral de Droit de la culture (Licence Pro Métiers de la culture, FLSH Limoges) (2014/2015)

- Direction de mémoire

« *L'impact de la directive 2011/93/UE : La lutte contre les atteintes sexuelles faites aux mineurs au prisme de l'affirmation leur liberté* », Samia Hezzi, Master 2 DPIE, 2014/2015

2. **Travaux : articles, ouvrages et réalisations :**

- Articles dans des revues avec comité de lecture

« Dieudonné contre les droits de l'homme » (commentaire de ma décision, CEDH, M'Bala M'Bala c. France, 10 novembre 2015), Revue droits et libertés fondamentaux (à paraître)

« *La protection de l'internaute contre les mesures de blocage généralisé* » (commentaire de l'arrêt, CEDH, Ahmet Yildirim c. Turquie, 18 décembre 2012), Légipresse n°306, Juin 2013, pp.361-364

« De l'importance de protéger la liberté de la presse jusque dans l'exécution des décisions de justice » (commentaire de l'arrêt, CEDH, *Frasila et Ciocirlan c. Roumanie*, 10 mai 2012), *Légipresse*, Juil./août 2012, pp.449-452

- Communications avec actes

« Sex, drugs and rock'n roll: faut-il protéger l'auditeur contre le discours rock ? », Colloque sur le thème « Droit et Rock », organisé par le laboratoire OMIJ, Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges, 1er et 2 avril 2010, publication, *Droit et Rock*, sous la direction de W. Mastor, J.-P. Marguénaud, F. Marchadier, Editions Dalloz, Thèmes et commentaires, 2011

« Réseaux intelligents et protection de la vie privée », Université de Limoges, organisé par l'OMIJ-CRIDEAU, journées d'étude sur L'intelligence énergétique, 3-4 mars 2016, (Actes à paraître)

- Communications sans actes

« La représentation du suicide dans l'art à la lumière du droit pénal », Colloque « Le suicide : question individuelle ou sociétale ? », Université d'Auvergne, organisé par le Centre Michel de l'Hospital et le Centre de recherche sur les Littératures et la Sociopoétique 12 et 13 juin 2014

- Autres publications

« Tolérance contre intolérance : jusqu'où va la liberté de caricaturer selon la Cour européenne des droits de l'homme ? », www.justice-en-ligne.be, sous la direction de Pierre Vandernoot, 14 mars 2015

- Thèse

La réception du message artistique à la lumière de la CEDH, Thèse de Doctorat soutenue le 11 avril 2011

Directeur de recherche : M. le Professeur Jean-Pierre MARGUENAUD

Composition du jury : M. le Professeur Emmanuel DREYER (Président du jury), Mme le Professeur Pascale DEUMIER (Rapporteur), M. le Professeur Michel LEVINET (Rapporteur), M. le Professeur Pierre-Yves GAUTIER (Assesseur), M. le Professeur Jean-Pierre MARGUENAUD (Directeur de thèse)

Résumé de thèse disponible dans la revue *Legipresse* n°285, juillet/août 2011, p.406 et sur le site de la Revue des droits et libertés fondamentaux.